

« Quand on voyage vers un objectif, il est très important de prêter attention au chemin.  
C'est toujours le chemin qui nous enseigne la meilleure façon d'y parvenir... »

P. Coelho



**Au service de la branche, l'Observatoire des métiers et des qualifications :**

- 1. Recense, recueille et analyse les informations quantitatives et qualitatives relatives aux métiers et à la formation**
- 2. Conduit ou réalise des études thématiques (insertion des jeunes, écrits professionnels, métiers...)**
- 3. Diffuse aux acteurs et aux partenaires sectoriels les données et les résultats de ses travaux**
- 4. Assure une veille sur l'évolution des métiers, des qualifications et des compétences.**

### **OBSERVER POUR MIEUX PILOTER**

- **Recueillir et partager des informations sur les qualifications, les métiers et les formations**
- **Éclairer la prise de décision des institutionnels, des entreprises et des salariés par la mise à disposition de données homogènes, comparables d'une année sur l'autre**
- **Questionner les évolutions des besoins de la branche.**

### **DANS LE CADRE D'UNE ORGANISATION PARITAIRE**

**Créé à l'initiative des partenaires sociaux, l'Observatoire est aussi piloté par les organisations professionnelles représentatives de la branche professionnelle.**

**En effet, c'est la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) qui :**

- **Définit les missions de l'Observatoire des Métiers et Qualifications de la Propreté et Services Associés**
- **Assure le pilotage de travaux.**